26me Année N° 6195 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Jeudi 22 Décembre 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A TOURCOING, rue d'Havré, 25.

A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).

A ARMENTIERES, rue de Lille.

A PARIS, aux bureau de l'*Agence Havas*. Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 21 DECEMBRE

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	20 DÉC	21 DÉC
3 0/0	83 20 /.	84 00 /.
3 0/0 amortissable	85 00 /.	85 00 /.
Amortissable nouveau.	84 40 /.	84 70 /.
4 1/2 0/0.	112 50 /.	112 50 /.
Emprunts 5 0/0.	113 60 /.	113 75 /.

Dépêche communiquée par MM. NOULEZ, CANNISSIÉ et Cie

	20 DÉC.	21 DÉC.
3 0/0	83 25	84 07
3 0/0 amortissable	84 50	85 10
3 0/0 amortissable nouv.	84 20	84 80
5 0/0	113 80	114 30
Banque de France	5925 00	5950 00
Banque d'Escompte	875 00	877 00
» Hypothécaire	000 00	000 00
» de Paris	1280 00	1330 00
Foncier Algérien	000 00	000 00
Foncier de France	1755 00	1785 00
Mobilier	730 00	740 00
Générale	805 00	830 00
Union	2770 00	2920 00
Suez	3175 00	3340 00
Unifiée	355 00	355 00
Italien	89 70	90 50
Russe 1877	00 00	000 00
Landerbank	1180 00	000 00
Banque ottomane	787 00	807 00
Chemins espagnols	845 00	855 00
Chemins autrichiens	705 00	710 00
Lombards	313 00	320 00
Nord d'Espagne	690 00	687 00
Saragosse	565 00	570 00
Panama	536 00	541 00

Dépêche communiquée par la Succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 4, rue Nain.

Cours de clôture — Comptant	20 DÉC	21 DÉC.
Florin or 4 0/0	80 00	80 30
Italien 5 0/0	90 00	00 00
Hongrois 6 0/0	103 95	104 00
5 0/0 Russe 77	92 50	92 75
Turc	13 50	13 90
Egypte 6 0/0	352 00	352 00
Suez	3180 00	3340 00
Foncier	1775 00	1770 00
Banque de France	5900 00	5900 00
Mobilier Espagnol	850 00	850 00
Panama	538 75	537 00
Omnibus	1710 00	1745 00
Gaz Parisien	1550 00	1570 00
Cie Gén. Transatlantique	590 00	595 00
Cie Fon. de France et d'Alg.	545 00	545 00
Crédit Général Français	800 00	797 00
Orléans	1325 00	1335 00
Lyon	1720 00	1735 00
Ouest	826 25	825 00
Nord	2140 00	2170 00
Midi	1310 00	1340 00
Est	772 50	770 00

DEPECHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Hâvre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 21 décembre.
Ventes 300 b. Marché ferme.

Liverpool, 21 décembre.
Ventes 10,000 b. Marché inchangé.

New-York, 21 décembre.
New-York, 12 /.
Recettes 25,000 b.
New-Orléans low middling 85 /.
Savannah » 82 /.

Bulletin du jour

On se rappelle la fameuse lettre qu'écrivit jadis M. Achille Fould, ministre des finances, sous l'Empire. M. Fould estimait, dès cette époque, que le gouvernement devait *s'abstenir de nouveautés financières, fournir les comptes des grands travaux et suspendre, pour plusieurs années, les émissions de la rente amortissable*.

Ce qui était vrai à cette époque, l'est devenu bien davantage aujourd'hui. Aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons lu, dans le *Journal des Economistes*, un remarquable article de M. Léon Say, sur cette question palpitante.

Ses idées sont absolument celles de l'ancien ministre ; comme ce dernier, le président du Sénat est frappé du développement exagéré donné aux travaux publics ; comme lui, il signale la multiplication des emprunts et conseille de s'arrêter dans une voie qu'il considère comme aboutissant à des catastrophes financières.

Cette étude est évidemment destinée à combattre des projets qui ne sont un mystère pour personne, le ministre actuel, M. Allain-Targé, passant pour un défenseur convaincu du rachat des chemins de fer.

Il est certain que le plan des grands travaux, formulé par M. Freycinet, a été étendu dans une proportion inquiétante ; il ne fût d'abord question que de quatre milliards ; on parle aujourd'hui de six à sept milliards. Or, il est clair que l'emprunt seul peut fournir des resources pour cette énorme quantité de travaux. C'est pour cela que l'on a créé le 3 0/0 amortissable, de telle sorte que le livre de la dette publique est toujours ouvert. Nous escomptons trop facilement les plus-values qui se produisent régulièrement dans le rendement de l'impôt, sans nous préoccuper de savoir si ces plus-values n'auront pas bientôt un terme.

Certains journaux se réjouissent de la défaite, à Lyon, de M. Humbert, candidat véritablement communard. Son concurrent, M. Lagrange, n'est guère moins radical que lui et il n'y a, somme toute, de changé, dans cette élection, que le nom. Quant à nous, nous ne serions pas fâchés de voir à la Chambre quelques-uns de ces intransigeants à tous crins qui, généralement, se gardent bien d'exposer des théories ne supportant pas un instant la discussion. Tous ces péroreurs de clubs, en général, sont complètement dénués de bon sens et ne se repaissent, eux et ceux qui les écoutent, que de la viande creuse des théories irréalisables.

Nous nous plaisions à croire que l'on en avait enfin fini avec les petits papiers et les désolantes révélations du procès Roustan. Il n'en est rien ; comme nous l'avions fait connaître, MM. Dorian et Clémenceau avaient décidé, d'un commun accord, que pour des raisons *d'ordre général*, il n'y avait pas lieu de publier le dossier Bokhos, relatif aux affaires tunisiennes. Or, voilà qu'un journal républicain n'hésite pas à publier, à grand renfort de réclame, ce même dossier, devenu à peu près superflu. C'est faire inutilement œuvre de scandale ; tout a été dit sur cette affaire et il serait grand temps de songer à ne pas faire de la France un objet de risée pour l'Europe entière.

Les nouvelles d'Irlande sont de plus en plus mauvaises et la situation est plus tendue que jamais. Les Irlandais, avec leur tempérament essentiellement inflammable, ont peine à contenir leur exaspération et nous ne serions pas surpris de les voir passer de la résistance passive à la rébellion ouverte.

On a saisi, avant-hier, un important dépôt d'armes à Dublin. Y aurait-il là-dessous quelque complot fénian ? C'est probable. En tous cas, l'Angleterre se tient sur ses gardes ; les Irlandais ne sont pas de force à tenter une lutte ouverte et, en employant ce nouveau système, ils ne réussiront qu'à attirer sur l'*Ile Sœur* de nouvelles calamités.

A. L.

LA RUSSIE ET LE NIHILISME

S'il est un peuple dont l'existence s'est, de tout temps, confondue avec celle de ses souverains, c'est assurément le peuple russe.

Pour ainsi dire sauvage jusqu'à Pierre-le-Grand, il s'initie, sous son règne, à la civilisation européenne et tous les Tzars qui se succèdent ensuite, se conformant au fameux *Testament*, dotent la Russie de nouvelles provinces, la font, en un mot, ce qu'elle est aujourd'hui : la première puissance territoriale du monde entier. Elle comptait à peine quatorze millions d'habitants il y a deux siècles ; elle en possède actuellement quatre-vingt-cinq millions et détient la septième partie du globe.

Pour des causes multiples et complexes, la race sarmate est inerte, douée de peu d'initiative, et loin que ce soit les souverains qui, dans les réformes successivement opérées, aient eu la main forcée par leurs sujets, ce sont, au contraire, les souverains eux-mêmes qui, à toutes les époques, ont dû pousser la nation russe dans la voie du progrès.

Quant l'empereur Alexandre, succédant au czar Nicolas, monta sur le trône, en prince intelligent qu'il était, il comprit la véritable cause de la défaite des Russes, dans leur lutte contre la France et l'Angleterre.

Ses soldats étaient aussi braves que les hommes d'Occident, mais les moyens matériels de faire la guerre étaient tout-à-fait inférieurs. L'organisation de la propriété, les privilèges exorbitants de la noblesse, tuaient le crédit et s'opposaient au développement de la fortune publique.

L'Empereur Alexandre prit une mesure radicale ; du jour au lendemain il supprima le servage et affranchit les *moujicks*, c'est-à-dire qu'il rendit à la liberté 50 millions d'*âmes mortes*, comme les appelait Gogol dans son langage imagé.

Il semblerait donc que la nation russe dût conserver dans le cœur la mémoire des bienfaits, des services rendus par la dynastie impériale.

Et de fait, on peut dire que la grande masse de la nation est toujours dévouée à son souverain.

Cependant, depuis quelque temps, il n'est question, dans la presse européenne que des méfaits de ces sectaires auxquels on a donné le nom de *nihilistes*.

En ce moment même, le bruit court à Saint-Pétersbourg qu'un nouveau complot vient d'être découvert à Gatchina.

Les conspirateurs avaient projeté de faire sauter le Tzar au moyen d'une mine. Un grand nombre d'arrestations ont été faites et deux inconnus ont poussé l'audace jusqu'à déposer sur le tombeau d'Alexandre II, une couronne qui portait l'inscription suivante :

A Alexandre III, qui sera bientôt exécuté.

Il va de soi que nous ne saurions assez flétrir les criminels qui érigent en doctrine l'assassinat politique, mais on peut dire que la justice divine, qui trouve toujours son tour en un autre monde, est le plus souvent satisfaite un jour ou l'autre sur la terre même.

Les Tzars, pour arriver à leurs fins, pour agrandir leur patrie, ne se sont jamais souciés de la moralité des moyens.

Au lieu de songer à s'assimiler les peuples vaincus, ils les ont déplorablement écrasés ; et si les guerres soutenues se sont en général terminées à l'avantage des Russes, si les frontières ont été successivement reculées, ce n'a été qu'aux dépens de la nation même, dont la fortune publique a diminué et qui voit aujourd'hui sa dette d'Etat atteindre douze milliards, chiffre formidable pour un pays aussi pauvre.

On conte qu'un boyard, du centre de la Russie, fit jadis preuve de tant de cruauté vis-à-vis de ses serfs, que ceux-ci résolurent de se venger. Par une nuit d'hiver, ils mirent le feu à son château. L'infortuné, réveillé en sursaut par la flamme, sortit à moitié nu de la maison, autour de laquelle se trouvaient les *moujicks*.

Quatre d'entre eux s'emparèrent du seigneur. — Je suis Péters Ivanoff, dont tu as brisé les membres à coups de knout ; me reconnais-tu ?

— Je suis Nicolas Krawski, que tu as fait déporter en Sibérie et qui n'en suis revenu que par miracle ; me reconnais-tu ?

— Je suis Constantin Braïleff, dont tu as pris la fille ; me reconnais-tu ?

— Je suis Pol Sandomkin, dont tu as fait périr la famille, de froid et de misère, en l'expulsant de sa cabane ; me reconnais-tu ?

Epouvanté, le boyard garda le silence.

Alors les quatre paysans, saisissant leur seigneur par les quatre membres, le balancèrent quatre fois, le précipitèrent dans la fournaise, et retournèrent à l'*isbah*.

Comme le boyard, les Tzars entendent dans la nuit des voix infernales qui leur crient : — Je suis la Pologne dont tu as mitraillé les hommes et déporté les enfants ; je suis la Moldavie dont tu as saccagé les plaines ; je suis le Turkestan pillé par tes Baskirs ; je suis le paysan russe que l'impôt réduit à la plus profonde misère. Me reconnais-tu ?

Le nihilisme n'est autre chose que la protestation désespérée d'hommes ignorants qui souffrent, et les Tzars expient cruellement leur passion de conquêtes, leurs cruautés à l'égard des populations soumises.

Le nihilisme ne saurait triompher, car il ne représente aucun principe ; il n'a pas de racine dans le cœur même du pays ; comme son nom l'indique, il est le néant.

C'est une plaie curable mais qui ne sera guérie qu'au prix d'extrêmes souffrances.

L'infortuné Langiewitz, mort l'autre jour à la maison municipale de santé de Lille, est trop vengé.

A. L.

LETTRE DE PARIS

Paris, le 20 décembre 1881

Nous allons avoir, jeudi ou vendredi, une réunion plénière de tous les électeurs sénatoriaux du département de la Seine. Nous saurons alors si la majorité tient pour la suppression complète du Sénat, pour celle de la présidence de la république, pour celle du budget des cultes et pour l'autonomie de la Commune, ou bien si elle accepte seulement quelques-unes de ces revendications, ou si, à leur défaut, elle est purement et simplement acquise à la modification partielle du Sénat, telle que l'entend M. Gambetta.

Si la réunion donne raison au programme ministériel, la révision, telle que la réclament les intransigeants et les radicaux, ne sera pas pour cela enterrée. Il en sera à son égard comme de l'amnistie plénière, qui, l'amnistie partielle une fois votée n'a pas cessé, pendant deux ans, d'être une cause d'agitation permanente et de figurer en tête de tous les programmes électoraux.

Jolie perspective dont nous a dotés M. Gambetta, dans le but unique de punir le Sénat de lui avoir refusé le scrutin de liste ! La révision, du reste, est devenue pour lui, comme l'écrivait hier M. John Lemoinne, la tunique de Nessus, et il en mourra.

Les revendications dont il a été question dimanche à la salle des chambres syndicales ne seront pas le fait seul des électeurs de la Seine, elles vont successivement s'étendre à tous les départements qui renouvelleront le 8 janvier leur représentation sénatoriale. Chacun d'eux devra en tenir compte, et même en les écartant, il en restera assez pour qu'il soit impossible de garantir que le Congrès s'en tiendrait, même après une résolution votée par les deux Chambres, aux points visés dans les projets opportunistes.

Il y a là un danger immédiat qui ne saurait échapper à nos gouvernants et qui devrait les décider à se contenter, au moins provisoirement de l'affermissement de leur majorité au sein de la première Chambre. Mais déjà ils ne sont plus les maîtres ; l'affaire est si bien lancée qu'ils ne peuvent plus l'arrêter. A leur défaut, est-ce que M. Barodet n'est pas là, et avec lui M. Talandier, M. Brelay et le groupe Louis Blanc ?

On dira vainement que, dans ces conditions, la proposition ne passera pas à la Chambre et encore moins au Sénat. C'est vrai ! mais elle sera représentée à l'expiration de tous les délais parlementaires. Les journaux de toute nuance, aussi bien que les réunions publiques, en ressasseront l'opinion au point de la rendre *pourrie*, et alors il faudra bien s'exécuter, et ce n'est plus un simple article de la Constitution qui devra être changé, c'est la Charte républicaine tout entière. Et en avant la Révolution !...

Ces vérités, nous en avons fait l'expérience à propos de l'amnistie, et au train dont vont les choses, il y a lieu de croire qu'une année à peine nous sépare, à leur endroit, d'une nouvelle démonstration. M. Gambetta, de l'avis de tous, n'en a plus guère que pour quatre à cinq mois de ministère, et, après lui, la révision au but à grande vitesse.

Que les délégués qui, dans les départements, sont en ce moment sollicités par les ambitieux et les officieux de nommer des sénateurs révisionnistes, réfléchissent seulement un instant aux conséquences de leurs votes. Ils verront quelle responsabilité ils encourent et s'il leur convient ayant à choisir entre les deux termes de ce dilemme : le *statu quo* constitutionnel ou la révision même partielle en se prononçant pour ce dernier terme, de lancer le pays dans de nouvelles révolutions.

Je sais bien que la prétention des opportunistes est de représenter la révision telle que l'entend leur patron, comme destinée précisément à prévenir les révolutions. C'est même pour cela que M. Gambetta a pris soin de la mettre sous le patronage de M. Léon Say, afin d'en souligner la modération et de la faire accepter sous la caution du président du Sénat, par les conservateurs républicains. Aussi importe-t-il de faire connaître nettement aux délégués que le rôle joué par M. Léon Say en cette affaire lui a valu l'abandon de tous ses anciens amis, qui estiment qu'en acceptant le programme de M. Gambetta, il s'est classé lui-même au rang des principaux promoteurs des prochaines commotions politiques et sociales.

Il est probable que M. Roustan retournera à Tunis. La résolution, pour devenir officielle, n'attend que les débats du procès correctionnel intenté par M. Challemel-Lacour à M. Rochefort. M. Roustan est, du reste, remis tout à fait de l'espèce de découragement dont il avait été saisi aussitôt après le verdict du jury. Les témoignages d'estime qu'il a reçus de toutes parts, et notamment de ses collègues du corps diplomatique, n'ont pas peu contribué à lui faire accepter la proposition de M. Gambetta.

M. Devès, depuis son retour à Paris, et malgré son élection à la presque unanimité des suffrages à Bagneres-de-Bigorre, a maintenant des rapports assez froids avec tous ses collègues. M. Gambetta s'occupe déjà, dit-on, de lui chercher un successeur au sein de la gauche modérée. Ainsi que tous les ministres appelés à servir *sous lui*, le président du conseil a invité M. Devès à lui fournir un programme des réformes à introduire dans son département. Invitation qui se rattache au grand exposé gouvernemental qui doit être fait à la rentrée.

En dehors des dégrèvements reconnus impossibles soit pour 1882, soit même pour 1883, on ne voit guère ce que M. Devès peut proposer en fait d'améliorations pour l'agriculture. Il y a bien des bonifications de tarifs ; des réductions dans les droits de certains objets pouvant profiter aux cultivateurs, mais ces détaxes relèvent du ministère des travaux publics et du ministère des finances. Les réformes que pourra découvrir M. Devès auront donc ce mérite en ne procédant d'aucun dégrèvement connu, de n'avoir pu, jusqu'à présent, être devinées par personne.

Les opérations du recensement, qui se sont accomplies dans la journée d'hier, ne font guère bien augurer du succès de cette opération. Dans les quartiers excentriques, un bon tiers au moins de la population a témoigné de la plus insigne mauvaise volonté. Non seulement elle n'a pas rempli les bulletins, mais elle les a déchirés ou refusé de les remettre aux recenseurs. Dans le centre de Paris, il y a eu violation du secret des enveloppes, si bien que M. Yves Guyot a dû réclamer, hier soir, à la séance du conseil municipal, afin que l'administration préfectorale empêchât le retour de pareils abus. En somme, il est évident que la population parisienne, soit ignorance, soit méfiance, est aujourd'hui incapable de faire elle-même les actes si simples qu'accomplissent depuis longtemps sans difficulté les habitants de toutes les villes de l'Europe.

FEUILLETON DU 22 DÉCEMBRE

— 1 —

La Châtaigne

I

Quand je suis arrivé au *Barillet*, c'était, si j'ai bonne mémoire, le 20 juillet de l'an de grâce 1875, je puis dire que je me trouvais dans une situation aussi exceptionnelle que digne d'envie. Exceptionnelle, parce que j'avais réussi à atteindre un idéal que nous passons notre vie à poursuivre et que nous ne parvenons que bien rarement à saisir, fût-ce pour un seul instant ; digne d'envie, attendu que s'il est quelque chose d'enviable ici-bas, c'est le bonheur. Or, j'étais essentiellement heureux.

Deux éléments, pas davantage, constituaient ma félicité : Premièrement j'étais amoureux et sur le point d'épouser celle que j'aimais ; secondement, il allait m'être donné enfin de réaliser un rêve qui, comme tous les rêves, s'était jusqu'alors laissé caresser, mais non retenir. Quoi de plus simple cependant ? Il ne s'agissait que d'habiter le *Barillet*, de m'y fixer définitivement.

Se marier, même avec la femme aimée n'est pas absolument rare : c'est néanmoins un de ces événements qui font époque. Venir demeurer dans une propriété qui vous appartient semble au premier abord un incident si banal, que l'on comprendra difficilement que j'y attachasse une pareille importance. Tout est relatif. Qu'est-ce que mille francs pour un homme qui a plusieurs millions de revenus ? une bagatelle. Bien des pauvres gens considèrent la même somme comme un trésor immense. J'avais toujours ardemment souhaité de ne pas quitter le *Barillet*, les circonstances m'avaient sans cesse obligé à m'en éloigner. Il n'en fallait pas davantage, puisqu'une loi naturelle incruste en nous les désirs avec une ténacité qui est en raison inverse des moyens que nous avons d'y satisfaire.

Je ne me charge pas d'expliquer ce nom singulier. Genève, patrie de l'horlogerie, n'est pas loin ; peut-être émane-t-il de quelque ancien horloger, retiré après fortune faite, qui, par reconnaissance aura baptisé son modeste bien d'un nom cher à ses souvenirs professionnels ; à moins qu'un propriétaire n'ait eu l'un consacrer ainsi cette particularité, qu'on y récolte une petite quantité de vin. Quoi qu'il en soit, il s'applique à une maisonnette qui couronne un côteau d'aimable apparence, situé sur les bords du lac Léman, entre Thonon et Evian. Elle fait partie d'un village bâti au pied du même côteau, sur le versant qui descend dans les terres. Un bois de châtaigniers l'en sépare. Il a pour effet de l'isoler un peu, mais il la surmonte d'un si beau diadème de verdure, que tout est pour le mieux. Les vignes auxquelles je soupçonne qu'elle doit sa désignation, sont au contraire en avant, échelonnées comme des tirailleurs. Elles produisent peu, ce dont je suis réduit à ne pas me plaindre, car ce n'est guère qu'une piquette très-faible et d'une acidité prononcée. L'habitation est moderne et sans caractère ; on pourrait à la rigueur la prendre pour un chalet, à cause de son toit bas, à larges ailes, elle n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage, lequel est entouré d'un balcon couvert formant vérandah, qui règne sur toutes les faces. Je ne serais pas surpris que celui qui l'a construite fût quelque célibataire décidé à se retirer du monde, qui avait projeté, par misanthropie, de finir là ses jours dans la solitude et le silence. J'imagine, en outre, qu'une fois confortablement installé dans cette thébaïde, ayant à portée toutes les satisfactions matérielles et sous les yeux le plus riant panorama du monde, il aura peu à peu senti la justesse de cette pensée de l'Ecriture, qu'il est mauvais pour l'homme de vivre seul.

La logique veut que, ce point de départ admis, il se soit marié. Le reste coule de source. Le désœuvrement aidant, il a eu beaucoup d'enfants ; d'où l'obligation de donner à sa bicoque des développements successifs, qui n'avaient pas été prévus dans le plan primitif et que l'accroissement de sa famille rendait indispensables. Mon raisonnement est impérieux, comme ils le sont tous ; une fois engagé dans l'engrenage, il faut aller jusqu'au bout. Mais aussi, différent en cela de quelques uns, il donne à l'esprit une satisfaction complète, car je défie qu'on puisse expliquer autrement l'état et l'ordonnance générale de la maison.

Il est fort difficile de la décrire, parce qu'elle échappe à toute classification architectonique. L'ensemble, vu de l'extérieur, est un assemblage irrégulier et bizarre de petits carrés qui s'étendent à droite, à gauche et par derrière ; on en compte cinq. L'utilité a visiblement primé l'art dans la pensée qui les a réunis et reliés les uns aux autres. Ils ne sont pas également hauts et spacieux ; on s'aperçoit au premier coup d'œil qu'ils ont été ajoutés successivement, à des époques différentes et sans souci de l'unité. Ce dont on s'aperçoit mieux encore, c'est qu'aucun architecte n'a été appelé pour présider aux constructions. Les chambres juxtaposées tant bien que mal, sont séparées entre elles par des corridors imprévus. A chaque instant, des différences de niveau nécessitent des marches. De là, peu de facilités dans les communications au point de vue pratique, mais d'adorables recoins tout remplis de mystère, étant parfaitement obscurs. Les fenêtres, ont, en effet, depuis longtemps cessé de remplir l'office qu'on attendait d'elles lorsqu'on les a placées, à l'aventure et dans le plus pittoresque désordre, au milieu des murailles ébahies. La faute en est moins à la petitesse de ces ouvertures qu'à la végétation luxuriante de plantes grimpantes qui les ont toutes envahies et qui tapissent la maison du sol au faîte.

Qu'on ne blâme pas trop sévèrement celui qui a eu l'idée de garnir ainsi sa demeure, comme un espalier. Outre que c'était un ami de la nature, il était économe : ne doit-on pas l'être quand on a une nombreuse famille ? Il a judicieusement pensé que des losanges en simples lattes lui épargneraient bien des journées de maçon, et que le crépissage serait moins coûteux s'il chargeait le printemps de le lui fournir chaque année.

D'avril à novembre le *Barillet* a l'air d'être construit en verdure, ce qui ne nuit pas à l'effet, quand on parvient à le distinguer du dehors. Le principal inconvénient se révèle lorsqu'on l'habite ; il serait nécessaire de remplacer les fenêtres par des lanternes, pour suppléer à la lumière du jour, qu'intercepteut entièrement ces audacieuses parasites. Quelques coups de ciseau auraient bientôt mis ordre à leurs envahissements, je le sais ; mais comment avouer mon inconséquence ? Très souvent il m'arrive de pester contre cette folle verdure qui, entre autres désagréments, entretient dans chaque pièce une humidité perfide, dégrade les murs, assez peu solides, je le crains, et attire tout un monde d'insectes ; cependant, j'ai toujours sévèrement interdit au jardinier de donner suite à ses projets de taille qu'il renouvelle tous les ans sans se décourager, tant ces plantes indiscrètes sont avant tout charmantes. Ce faisant, je ne me suis pas borné à suivre mon inspiration personnelle, j'ai respecté encore une tradition chère à mon cœur. Ma mère, qui a vécu pendant plus de dix ans au *Barillet* et qui affectionnait tout particulièrement le site au milieu duquel il paraît avoir poussé comme un buisson, tenait à sa verte parure, dont elle prenait grand soin. Elle en tirait vanité en même temps et, pour rien au monde, n'aurait fait le sacrifice d'une seule branche.

Bonne et chère mère ! En respectant à mon tour cette ceinture de feuillage en conservant intact l'attachement qu'elle lui avait voué, j'aime à penser que, bien qu'elle ne soit plus là pour m'encourager, ce que je fais pour l'amour d'elle ne passe pas inaperçu ; que du monde inconnu où elle est entrée au sortir de celui-ci elle me voit encore d'un regard caressant, ce regard lumineux et serein ; doucement attendri, que j'aimais tant ! qu'elle me sourit et applaudit au culte pieux dont j'entoure sa mémoire. Aussi tout est resté comme au temps où sa surveillance infatigable dirigeait tout, s'étendait à tout. Son souvenir est toujours là, vigilant et tendre. Quoique absente, elle remplit encore la maison. Il me semble que je vais la voir apparaître, qu'elle a entendu mon pas faire crier le sable de l'allée ; que pour m'apercevoir plus tôt, elle va écarter le tissu verdoyant qui masque la fenêtre de sa chambre ; que du milieu des feuilles va surgir sa figure pâle encadrée de cheveux blancs ; que sa main fluette et amaigrie va s'agiter pour me souhaiter la bienvenue !

Non, tout ceci n'est qu'un rêve ; la tombe ne nous rend pas ceux qu'elle nous a enlevés. Les hommes aussi bien changés, et cependant la réalité m'a pour un moment rendu l'illusion du passé.

Le rideau de verdure d'une des fenêtres s'est vivement entr'ouvert à mon approche (je n'étais pas attendu) sous l'effort d'une main preste ; une tête s'est montrée, un regard vif et rapide a traversé l'espace, puis un cri joyeux a retenti. Des pas légers ont descendu les marches, traversé les corridors mystérieux, et Navah est accourue au-devant de moi. L'aimable fille ! elle ne sait comment exprimer l'affection reconnaissante qu'elle porte, non pas à moi, qu'elle connaît à peine, mais au fils unique de ma mère. Elle me tend les deux mains, ses yeux me sourient autant que ses lèvres. Elle est tellement émue de plaisir qu'elle ne peut encore parler ; elle voudrait bien que je l'embrasse et n'ose me tendre aussi sa joue. Sa contenance me dit cela si clairement, que je n'hésite pas un seul instant à appliquer ma grosse moustache sur son frais visage, et nous voici en face l'un de l'autre, elle, rougissante et naïvement contente ; moi, tout surpris, presque confus de ce premier mouvement qui m'a emporté.

C'est un baiser de frère à sœur, rien de plus. D'où vient que je me sens gêne comme si j'avais commis quelque méfait ? Oserai-je en convenir ? Je n'ai pas eu plus tôt embrassé Navah, que le remords s'est allumé en moi et qu'une voix vengeresse a soudainement crié au fond de mon cœur : « Malheureux, qu'as-tu fait ? Que dirait ta future si elle te voyait ? »

(*A suivre.*)